

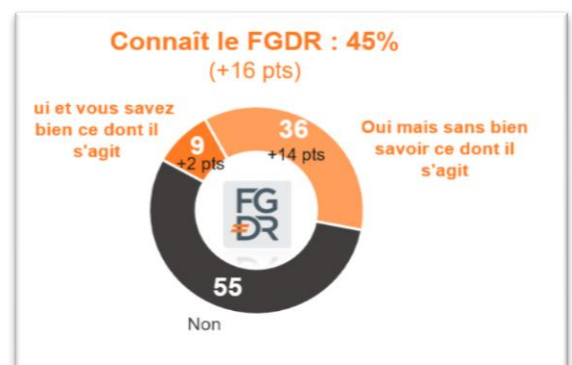
Le FGDR présente les résultats annuels de son baromètre de notoriété et de connaissance de la garantie des dépôts

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) a pour la troisième année consécutive interrogé les Français sur la garantie des dépôts et sur le FGDR. Cette enquête, réalisée par l'institut Harris Interactive, analyse l'évolution de la notoriété du FGDR, et la connaissance de la garantie des dépôts et des produits couverts.

LA NOTORIÉTÉ DU FGDR EN NETTE HAUSSE DEPUIS 2016

La notoriété du FGDR progresse au sein du grand public : 45% des Français en ont entendu parler (+16 points par rapport à 2017) même si 36% ne savent pas encore bien ce dont il s'agit.

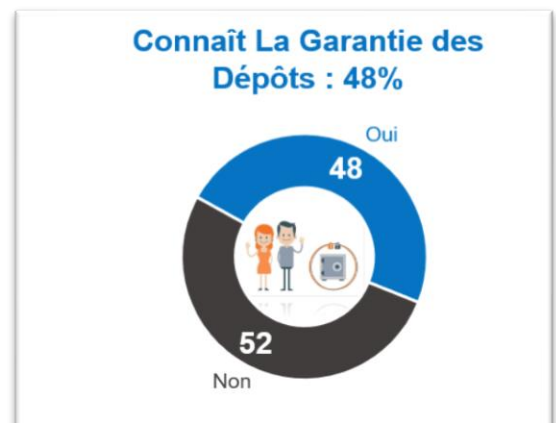
Ceux qui en ont entendu parler attribuent en premier lieu au FGDR les qualificatifs de rassurant (80%), fiable (78%), solide (76%) et expert (75%).



LA GARANTIE DES DÉPÔTS EST CONNUE PAR PRÈS DE LA MOITIÉ DES FRANÇAIS

Les Français ont une meilleure connaissance de la protection de leurs dépôts bancaires mais le champ reste encore imprécis pour une majorité d'entre eux :

- **48% des Français déclarent avoir déjà entendu parler de la « garantie des dépôts », score stable par rapport à 2017.** Parmi eux, 34% en ont eu connaissance par la fiche informative annuelle jointe à un courrier bancaire, 29% par une fiche informative présentée à l'ouverture d'un compte ou livret couvert, et 16% par la mention qui est faite sur leur relevé de compte ou de livret.
- **34% des Français ont mieux repéré certains produits couverts** par la garantie des dépôts (+5 points par rapport à 2017).
- **39% des Français savent que les entreprises** sont elles aussi couvertes par la garantie des dépôts (+6 points par rapport à 2017).
- Néanmoins, seul **un quart des Français (22%)** est en mesure de donner le montant de couverture maximal de 100 000 € par personne et par banque.

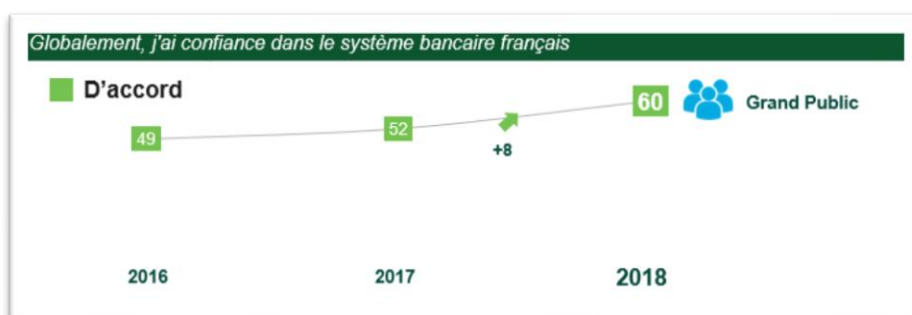


LA CONFIANCE DES FRANÇAIS DANS NOTRE SYSTÈME BANCAIRE PROGRESSE

Les Français qui déclarent connaître le FGDR font état d'un niveau de confiance dans le système bancaire supérieur à la moyenne (65% vs 60%), démontrant ainsi la capacité du FGDR à rassurer les Français.

« Nous constatons que les efforts collectifs d'information et de pédagogie sur la garantie des dépôts, menés par les banques et nos équipes portent progressivement leurs fruits auprès du grand public. Ce baromètre nous invite à aller plus loin pour mieux faire connaître la protection que le FGDR apporte aux clients du secteur bancaire et financier » souligne Thierry Dissaux, président du Directoire du FGDR.

Toujours selon le Baromètre FGDR 2018, **60% des Français ont confiance dans le système bancaire français, +8 points par rapport à 2017 et +11 points par rapport à 2016.**



Ce baromètre de notoriété sera reconduit en 2019, montrant la volonté du FGDR de faire croître la connaissance des Français en matière de protection de leurs dépôts bancaires, et ainsi contribuer à la confiance et à la stabilité du système bancaire et financier. Il a été réalisé par Harris Interactive sur la base d'une étude en ligne menée auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatifs des Français âgées de 18 ans et plus du 1^{er} au 4 mai 2018.

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR)

Le FGDR a pour mission de protéger et d'indemniser les clients en cas de défaillance de leur établissement bancaire ou prestataire de services d'investissements. Créé par la loi du 25 juin 1999 sur l'épargne et la sécurité financière, il intervient à la demande des autorités de supervision du secteur bancaire et financier soit en amont, en intervention préventive ou de « résolution » des crises bancaires, soit en indemnisation au moment de la défaillance d'un établissement. Il couvre 480 établissements adhérents et gère trois mécanismes : la garantie des dépôts, la garantie des titres et la garantie des cautions. **Opérateur de crise bancaire au service d'une finance responsable, le FGDR est un acteur-clé au service de la stabilité du système bancaire français.**

CONTACT : Sylvie Derozières – FGDR

sderozieres@garantiedesdepots.fr

T +33 (0)1 58 18 38 01 / Mobile : +33 (0)6 71 31 21 22

Site web FGDR : www.garantiedesdepots.fr

Céline Mandouze – Cabinet CLAI

celine.mandouze@clai2.com

T +33 (0) 1 80 50 53 40 / +33 (0)6 72 77 59 51